



COMMUNE DE
VICHTEN

AVIS AU PUBLIC

Par la présente il est porté à la connaissance du public que par sa décision du 31 juillet 2024 le Conseil Communal du a approuvé un nouveau Règlement relatif à la gestion des déchets dont l'entrée en vigueur a été fixée au 1^{er} septembre 2024

Vichten, le 31 juillet 2024

pour le Collège des Bourgmestre et Échevins

le bourgmestre

Luc RECKEN



secrétaire communal

Jos ENGEL